

Bretagne, Morbihan
Groix
Les Grands Sables

Domaine des Grands Sables, anciennement Village Vacances Familles (VVF) de Groix, dit "Les Grenats".

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132454

Date de l'enquête initiale : 2025

Date(s) de rédaction : 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des lotissements et villages de vacances du tourisme balnéaire en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : village de vacances

Appellation : Village de vacances de Groix

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti isolé

Références cadastrales :

Historique

L'idée d'implanter un village de vacances aux Grands Sables, sur la pointe est de Groix, émerge dès les années 1960. Elle fait suite à l'abandon d'un premier projet prévoyant la construction, au même emplacement, d'un « hôtel de grand standing », comme le rapporte le quotidien *Ouest-France* dans un article publié le 22 novembre 1966. La nouvelle proposition émane de la Caisse nationale des dépôts et consignations, qui souhaite développer un programme de « gîtes » confié à sa filiale Village Vacances Familles (VVF). Soutenue par le maire Joseph Puillon (1910-1976), cette initiative suscite toutefois une vive opposition locale. À la suite d'une pétition largement relayée, arguant pour la préservation du paysage littoral de Groix et la crainte d'une fuite d'une clientèle touristique aisée au profit d'un tourisme populaire, le projet de village de vacances est finalement abandonné.

Quelques années plus tard, le contexte économique de l'île a évolué : le déclin progressif des activités de pêche, combiné à l'absence d'implantations industrielles, fragilise l'économie locale. Face à cette situation, la municipalité conduite par Joseph Yvon, nouveau maire de Groix, relance le projet de village de vacances. Malgré de nouvelles protestations, principalement motivées par la volonté de préserver le caractère sauvage de cette portion du littoral, la décision est entérinée en 1972. La Caisse des dépôts en confie la conception à l'architecte Danielle Cler, également co-architecte du village VVF de Guidel et auteure du VVF de Belle-Île-en-Mer.

Après un chantier marqué par de nouvelles oppositions et une suspension temporaire des travaux, le village de vacances est finalement livré en 1977. Il s'inscrit dans le programme de développement de VVF sur le littoral atlantique au cours des années 1960 et 1970, après les réalisations de Guidel, La Turballe et Belle-Île-en-Mer.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Danielle Cler

Description

Une implantation choisie au cœur d'un paysage insulaire remarquable

Le village de vacances de Groix est implanté sur la côte orientale de l'île, en surplomb de la plage des Sables Blancs. Le terrain retenu, d'une superficie d'environ 2,5 hectares, se situe à environ 500 mètres du hameau de Kerhoret. Il présente une pente naturelle orientée vers la mer, offrant des vues dégagées sur le littoral.

Au moment de la conception du projet, le site se distingue par la présence de deux pinèdes structurantes qui participent fortement à la qualité paysagère du lieu. La plage des Sables Blancs constitue également un élément déterminant dans le choix de cette implantation. Connue pour son sable particulièrement clair, elle présente une forme convexe rare en Europe. L'implantation du village répond à une volonté de s'inscrire dans ce paysage sans en altérer les caractéristiques. Le projet de Danielle Cler privilégie la conservation des arbres existants, limite l'emprise bâtie sur le terrain et organise les constructions de manière à préserver les vues sur la mer pour l'ensemble des logements.

Un programme pensé pour l'accueil familial et collectif

Le village de vacances est destiné à favoriser l'accès aux loisirs pour un large public. Il répond à plusieurs objectifs : accueillir des familles, notamment pendant les vacances scolaires, proposer des séjours de courte durée hors saison et recevoir des groupes variés, tels que des retraités et des jeunes.

L'ensemble comprend quarante logements répartis en deux typologies : trente-quatre logements de trois pièces (G3), d'une superficie d'environ 35 m², et six logements de quatre pièces (G4), d'environ 47 m². Cette répartition permet d'adapter l'accueil à différents types d'usagers. Chaque logement s'organise sur deux niveaux : le rez-de-chaussée regroupe le séjour et la kitchenette, tandis que l'étage accueille les chambres.

Au centre du village, un pavillon collectif rassemble les équipements communs. Il accueille notamment les espaces d'accueil, des salles d'activités, des espaces de jeux, une garderie, des locaux techniques ainsi que des logements pour le personnel. Sa construction est prévue en deux phases afin de s'adapter au développement progressif de l'activité. La première tranche conçoit ainsi l'établissement selon le modèle des « gîtes » VVF : contrairement à la formule "village", chaque unité d'hébergement dispose d'une kitchenette permettant l'autonomie des occupants. Le restaurant et la cuisine, de dimensions plus modestes que ceux réalisés au village de vacances de Guidel, ne sont aménagés qu'au cours de la seconde tranche, afin d'offrir une plus grande souplesse d'usage aux vacanciers.

Une architecture tournée vers la mer, au service de la vie familiale et collective

Le projet architectural s'appuie largement sur les caractéristiques naturelles du terrain. Les logements sont implantés de manière assez libre en suivant les courbes de niveau, permettant à chacun de bénéficier d'une vue dégagée tout en limitant l'impact visuel des constructions dans le paysage, notamment depuis la mer. Les bâtiments sont conçus sur deux niveaux afin d'exploiter le dénivelé naturel du terrain : l'entrée se fait de plain-pied côté ouest, tandis que les façades orientées vers la mer se développent sur deux niveaux.

Les unités de logement s'organisent en petits groupes de trois ou quatre, disposés en arcs de cercle bombés vers la mer. Cette configuration génère deux rangées de pavillons structurées par des circulations extérieures, qui favorisent les cheminements piétons. Le décalage des pavillons produit une succession d'espaces différenciés : des zones plus fermées côté entrée et, entre les deux rangées, une ruelle constituant l'axe principal de distribution, conduisant à la pinède nord et, à travers elle, au pavillon central.

L'architecture des unités de logement met l'accent sur la relation entre intérieur et extérieur. Les façades tournées vers la mer sont largement ouvertes grâce à de grandes baies vitrées en rez-de-chaussée et à un calepinage de petites ouvertures en toiture. Les pignons blancs s'avancent dans le prolongement de la toiture pentue et génèrent des creux d'intimité extérieurs pour les occupants.

Le pavillon central s'inscrit dans cette même logique d'intégration. Grâce à son inscription dans la pente, seul son niveau supérieur est perceptible depuis l'entrée du site. Son volume rectangulaire, largement ouvert, est adouci par quatre pans inclinés aux angles de la toiture. À chaque angle, quatre pans inclinés adoucissent la volumétrie de la toiture. Afin de casser l'aspect monolithique du bâtiment, la partie centrale de deux façades principales est traitée entièrement en transparence, aménageant ainsi un couloir visuel depuis l'entrée jusqu'à la mer.

Sur l'ensemble du projet, le choix des matériaux s'inspire de l'architecture traditionnelle locale tout en répondant à des contraintes économiques. Initialement prévus en bois, les bardeaux ont été remplacés par de l'ardoise, utilisée en toiture comme en façade. Leur évolution vers une teinte grisée renforce l'intégration du bâti dans son environnement en faisant écho aux tonalités locales. Cette architecture en toiture d'ardoises et pignons blancs s'inscrit dans l'esthétisme caractéristique des Villages de Vacances Familles du littoral Atlantique, aux côtés des VVF de Guidel (1964), La Turballe (1972), Belle-Ile-en-Mer et Saint-Cast (1973), pensée à l'origine par André Gomis et Danielle Cler.

Un financement partagé

La construction du village de vacances repose sur un montage financier associant plusieurs partenaires publics et institutionnels. La maîtrise d'ouvrage est assurée par une société civile immobilière réunissant la Caisse des Dépôts et la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts. L'exploitation du site est confiée à l'association VVF, spécialisée dans le tourisme social.

Le projet - établi sur un terrain mis à disposition par la municipalité et régi par un bail emphytéotique de 50 ans - bénéficie du soutien de plusieurs organismes publics, notamment à travers l'attribution d'une prime d'équipement hôtelier et l'octroi de subventions. Le financement repose également sur un apport en autofinancement par souscription et sur des prêts bancaires.

Le coût global de l'opération, hors mise à disposition du terrain par la commune, est estimé à un peu plus de cinq millions de francs (environ 4 millions d'euros actuels). La construction du village s'inscrit dans un programme plus large de développement d'équipements touristiques sociaux en Bretagne au début des années 1970.

Un projet de réhabilitation respectueux de l'architecture d'origine

En 2022, le bail emphytéotique liant VVF à la commune de Groix arrive à son terme. Afin d'anticiper cette échéance et de faire face aux travaux de restauration rendus nécessaires par l'état de vétusté du site, la municipalité lance en 2021 un appel à manifestation d'intérêt afin de trouver un repreneur. Si la démolition du site est un temps envisagée, la décision est finalement prise de reconduire un nouveau bail emphytéotique.

À l'issue de la procédure de sélection, la société Groisiker (filiale de la société lorientaise Joker Finances) se voit confier la gérance du village de vacances. Le projet mobilise une équipe pluridisciplinaire : Benjamin Kerjouan (Groisiker) assure la maîtrise d'ouvrage, Adélie Parat (architecte HMONP, Lorient) la conception architecturale et Laurent Daudier (société ATRIA, Lorient) la maîtrise d'œuvre.

Le chantier de restauration, engagé en 2023, se déroule en deux phases : la première porte sur la rénovation des logements, tandis que la seconde prévoit la rénovation et l'extension du pavillon central. Le projet adopte une approche respectueuse du dessin d'origine : la conservation des volumétries initiales et des pignons clairs, le remplacement des ardoises artificielles amiantées par de l'ardoise naturelle en toiture et la discrétion de l'extension du pavillon central s'inscrivent dans cette démarche.

Pour les logements, la nécessité d'adapter les hébergements aux exigences contemporaines de confort et de performance énergétique, tout en assurant l'équilibre économique de l'exploitation, oriente les choix de projet. Certains modules sont ainsi divisés en deux unités indépendantes : conçus à l'origine en duplex, ils se prêtent aisément à cette nouvelle répartition. La création de logements en partie haute entraîne une modification ponctuelle des toitures. Afin d'offrir à chaque unité le même ensoleillement et une vue sur la mer, des baies vitrées sont insérées dans la pente de toit. Un dispositif de bardage en bois tempère la hauteur des ouvertures, rappelle la trame horizontale des ardoises et assure la sécurité du balcon aménagé dans la toiture.

Dans le pavillon central, le projet conserve la volumétrie initiale tout en étendant le rez-de-jardin par l'adjonction d'un volume semi-enterré destiné à accueillir une piscine. Implanté dans la pente et coiffé d'une toiture accessible aménagée en belvédère, ce nouveau volume demeure discret depuis l'entrée du site et préserve les vues vers la mer. Afin de maintenir la lisibilité de l'ensemble architectural, l'escalier d'accès est inséré entre les deux volumes et assure la transition entre le bâtiment d'origine et l'extension.

Dans la partie existante, l'aile sud abandonne le revêtement en shingle au profit d'un aménagement extérieur qui ne modifie pas la lecture de la volumétrie initiale. Les trois autres ailes sont couvertes d'ardoise naturelle afin de renforcer l'intégration du bâtiment dans son environnement. En façade, le calepinage des nouvelles menuiseries s'inspire du projet initial, altéré par les remplacements successifs des baies lors des campagnes de réfection antérieures.

Un littoral en mouvement

Depuis la construction du village, le site a connu d'importantes évolutions liées aux dynamiques naturelles du littoral. L'étude des photographies aériennes fournies par l'IGN permet notamment d'observer le déplacement progressif de la plage des Grands Sables. Initialement située au pied du village, elle s'est déplacée sur plus d'un kilomètre vers le nord en quelques décennies. Cette transformation a modifié la relation du village avec le rivage. La plage aujourd'hui visible à proximité immédiate du site est constituée de sables rouges, qui ont contribué à l'identité du village connu sous le nom de VVF « Les Grenats », jusqu'au transfert de sa gestion en 2023.

Les éléments naturels du site ont également évolué. La pinède située au nord du site, qui jouait un rôle important dans l'organisation du projet et son insertion paysagère, s'est progressivement réduite. Les relevés photographiques de l'IGN suggèrent que cette transformation pourrait être liée au passage de la tempête de 1987, rappelant le caractère vivant et changeant des paysages littoraux.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : ardoise

Type(s) de couverture :

Typologies et état de conservation

Typologies :

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à étudier

Sites de protection : loi littoral

Préambule

La réalisation du village de vacances de Groix s'inscrit dans le développement des équipements du tourisme social dans le Morbihan entre les années 1960 et 1980. Elle présente un intérêt particulier par la qualité de sa conception architecturale et l'identité de son auteure, l'architecte Danielle Cler. À une période où la profession demeure très majoritairement masculine, la conduite d'un programme de cette ampleur par une femme architecte reste peu documentée et mérite d'être soulignée.

Danielle Cler collabore à plusieurs reprises avec l'architecte André Gomis, notamment pour le **village de vacances VVF de Guidel**. Cette association ne relève pas d'un simple rôle d'assistance, mais d'un véritable partenariat intellectuel et opérationnel. Le village de Groix s'inscrit ainsi dans un ensemble de réalisations témoignant de l'évolution des formes architecturales liées au tourisme social, tout en affirmant la place d'une architecte à part entière dans un milieu encore peu ouvert aux femmes.

Le village de vacances en quelques dates

Le 8 août 1975, une « convention de concession de construction et d'exploitation de gîtes familiaux » est conclue entre la commune de Groix et la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC) afin de « développer l'activité économique locale par la mise en valeur d'un potentiel touristique jusque-là inexploité » et « répondre aux nécessités du développement du tourisme social » sur l'île (extrait de la Convention). Peu avant son échéance, en 2006, ce contrat laisse place à un bail commercial entre la commune et l'association. Ce contrat, d'une durée initiale de douze ans, est prolongé à trois reprises par avenants successifs jusqu'en octobre 2021.

À l'issue du bail liant VVF à la commune, la gestion du site est reprise en 2023 par la société lorientaise Groisiker via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Après d'importants travaux de rénovation et une transformation partielle du site, l'ancien VVF « Les Grenats » rouvre à l'été 2026 sous le nom de Domaine des Grands Sables.

Références documentaires

Documents d'archive

- **CV de Danièle Cler**
Centre d'archives d'architecture contemporaine (Paris) : 133 IFA 64/8
- **Groix. Assainissement du village de vacances des Grands Sables. Plans de récolement, 1974-1976**
Centre d'archives d'architecture contemporaine (Paris) : 1936 W 41
- **Villages Vacances Familles. Gîte familial de Groix (Morbihan). 1974**
Centre d'archives d'architecture contemporaine (Paris) : 1078 W 33
- **Tourisme et loisirs - VVF/VVT**
204 : Tourisme et loisirs - VVF/VVT
Archives de la Caisse des Dépôts : 204

Liens web

- Les plages de l'île de Groix (Morbihan) : plage convexe, sables à grenats, dynamique sédimentaire et climatique, processus d'altération / érosion côtière : <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/Groix-plages-erosion.xml#grenats>

Illustrations



Dans le prolongement des toitures, les pignons blancs

ménagent des espaces extérieurs
privatifs pour les vacanciers.

Phot. Mathilde Robin,

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610448NUCA



Les unités de logement
s'intègrent dans la pente et
épousent la topographie du site.

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610446NUCA



Regroupées en petits lots, les
unités d'habitation tournent leur
façade principale vers la mer.

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610452NUCA



Depuis l'entrée du site, la façade
vitrée du pavillon centrale offre
une vue privilégiée sur la mer.

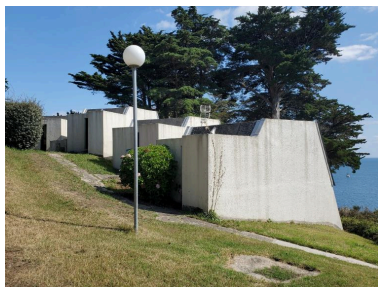
Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610456NUCA

Avant les travaux de restauration
en 2025, le calepinage des fenêtres
rythme les toitures d'ardoise.

Phot. Mathilde Robin

IVR53_20265610450NUCA



Côté terre, les façades aveugles
ménagent des entrées intimistes le
long d'une étroite venelle piétonne.

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610447NUCA



Entre les unités d'habitation ou au
détour d'un chemin, la mer se révèle.

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610453NUCA



Avant les travaux de restauration
de 2025, les quatre pans brisés
de la toiture adoucissent l'effet
monolithique du pavillon central.

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610455NUCA

Entre deux groupements d'habitations,
de petits chemins creux évoquent
l'image du village traditionnel.

Phot. Mathilde Robin

IVR53_20265610451NUCA



Le VVF de Groix, avant restauration

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610449NUCA



Rejetées à l'arrière des unités
d'habitation, les circulations
piétonnes évoquent des venelles et
participent à la construction d'un
imaginaire de village traditionnel.

Phot. Adélie Parat

IVR53_20265610454NUCA



Construit en 1974, le VVF de Groix
dominait alors la plage des Grands
Sables. Sous l'effet des courants

marins, celle-ci s'est déplacée de plus d'un kilomètre vers le nord.

Repro. Région Bretagne,
Autr. Institut géographique
national (auteur)

IVR53_20255611090NUC



20 ans après la construction
du VVF, la plage des Grands
Sables passe la pointe de la Croix.

Phot. Institut géographique
national (IGN)

IVR53_20265610964NUCY

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération "Lotissements et villages de vacances du tourisme balnéaire en Bretagne" (IA35132889)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Club Belambra "Les Portes de L'Océan" et résidence Sud-Océan Vacancéole, anciennement Village Vacances Familles (VVF) de Guidel et gîtes familiaux de Guidel. (IA56132440) Bretagne, Morbihan, Guidel, Guidel-Plages, Route Côtière

Village Vacances Familles de Belle-Ile-en-Mer (IA56132460) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port-Collen

Auteur(s) du dossier : Mathilde Robin

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Dans le prolongement des toitures, les pignons blancs ménagent des espaces extérieurs privés pour les vacanciers.

IVR53_20265610448NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin, Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant les travaux de restauration en 2025, le calepinage des fenêtres rythme les toitures d'ardoise.

IVR53_20265610450NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entre deux groupements d'habitations, de petits chemins creux évoquent l'image du village traditionnel.

IVR53_20265610451NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les unités de logement s'intègrent dans la pente et épousent la topographie du site.

IVR53_20265610446NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Côté terre, les façades aveugles ménagent des entrées intimistes le long d'une étroite venelle piétonne.

IVR53_20265610447NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le VVF de Groix, avant restauration

IVR53_20265610449NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Regroupées en petits lots, les unités d'habitation tournent leur façade principale vers la mer.

IVR53_20265610452NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entre les unités d'habitation ou au détour d'un chemin, la mer se révèle.

IVR53_20265610453NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rejetées à l'arrière des unités d'habitation, les circulations piétonnes évoquent des venelles et participent à la construction d'un imaginaire de village traditionnel.

IVR53_20265610454NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis l'entrée du site, la façade vitrée du pavillon centrale offre une vue privilégiée sur la mer.

IVR53_20265610456NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant les travaux de restauration de 2025, les quatre pans brisés de la toiture adoucissent l'effet monolithique du pavillon central.

IVR53_20265610455NUCA

Auteur de l'illustration : Adélie Parat

Date de prise de vue : 2023

(c) Adélie Parat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Construit en 1974, le VVF de Groix dominait alors la plage des Grands Sables. Sous l'effet des courants marins, celle-ci s'est déplacée de plus d'un kilomètre vers le nord.

IVR53_20255611090NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Région Bretagne

Auteur du document reproduit : Institut géographique national (auteur)

Date de prise de vue : 1977

(c) Institut géographique national (IGN)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



20 ans après la construction du VVF, la plage des Grands Sables passe la pointe de la Croix.

IVR53_20265610964NUCY

Auteur de l'illustration : Institut géographique national (IGN)

Date de prise de vue : 1995

(c) Institut géographique national (IGN)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation